

AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil municipal et ont reçu les approbations requises par la loi, le tout tel que ci-après indiqué :

RÈGLEMENT NUMÉRO 907-23

« Règlement décrétant les taxes et compensations pour l'année 2024 »

- Avis de motion : 14 novembre 2023
- Dépôt du projet de règlement : 14 novembre 2023
- Adoption du règlement : 18 décembre 2023

RÈGLEMENT NUMÉRO 908-23

« Règlement décrétant différents tarifs pour l'utilisation d'un bien et d'un service ou pour le bénéfice retiré d'une activité de la Ville »

- Avis de motion : 14 novembre 2023
- Dépôt du projet de règlement : 14 novembre 2023
- Adoption du règlement : 18 décembre 2023

RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-07

« Règlement modifiant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 2015-00 »

- Avis de motion : 12 décembre 2023
- Dépôt du projet de règlement : 12 décembre 2023
- Adoption du règlement : 18 décembre 2023

Les présents règlements entrent en vigueur conformément à la loi et prennent effet le 1^{er} janvier 2024.

Toute personne désirant prendre connaissance des règlements peut le faire en consultant le site Web de la Ville dans la section *Avis publics* ou en faisant une demande aux Services juridiques et greffe, par courriel au greffe@vdsc.ca

Donné à Sainte-Catherine, ce 19 décembre 2023

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Audrey-Maude Parisien', with a stylized flourish at the end.

Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière